



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi
Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous



ALSH – 06.66.43.46.42

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h
02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 13 mars

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30
– 19h30
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h30 – 12h
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38

bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Avis de naissance :

- Aywen COLLIN RATAJCZAK, née le 22 janvier.

Urbanisme

Non opposition à déclarations préalables

SCEA RIOU Romain, remblai, Kerjézégou.

PONDAVEN Gilbert, centrale photovoltaïque, Kerdanoc.

SUEZ (eau potable/assainissement non collectif)

☎ Accueil clientèle 0977 408 408

☎ Urgences : 0977 401 116

VEOLIA (assainissement collectif)

☎ 09 69 32 35 29

APA

Le prochain passage de l'APA, se fera le **lundi 22 mars**. Si vous désirez leur passage, merci de venir vous inscrire en mairie avant le vendredi 19 mars ou d'appeler le 02 98 20 81 57.

DEPOSE MINUTE

Les alentours de l'école devraient être des espaces sûrs, apaisés, agréables et sécurisés...aussi nous vous demandons EXPRESSEMENT de ne pas vous servir du parking de l'école en dépose-minute. Il existe deux emplacements à cet effet à l'entrée du parking.

PROPRIETAIRE DE CHEVAUX

Si vous êtes propriétaire de chevaux, afin de pouvoir vous contacter en cas de fugue de chevaux, merci de vous faire connaître en mairie.

Messes de mars

Dimanche 7 mars :

10h30 à Landivisiau

Samedi 13 mars :

16h30 à Plouneventer

Dimanche 14 mars :

10h30 à Landivisiau

Dimanche 21 mars :

10h30 à Landivisiau

Samedi 27 mars :

16h30 à Plouneventer

Messe des Rameaux

Dimanche 28 mars :

10h30 à Landivisiau

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes :

Marie Michelle ILY
02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU
02.98.20.83.12.

Obsèques :

Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN
02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23

Détenteurs de porcs ou de sangliers

Détenteur d'un porc ou de quelques porcs, vous devez vous enregistrer auprès de l'Etablissement de l'Elevage (EdE) de votre département et respectez les mesures sanitaires face au risque de peste porcine africaine.

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Sa progression chez les sangliers sauvages, chaque année plus nombreux, est responsable de sa diffusion en Europe de l'Est et du Sud-Est jusqu'en Allemagne. Elle a même fait un saut accidentel en Belgique de 2018 à 2020, et ce cas très probablement à la suite d'une contamination transportée par des humains. Il n'existe ni vaccin, ni traitement contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais entraîne de sévères pertes économiques. Un seul cas déclaré en France fermerait toutes les frontières aux exportations. L'avenir de la filière porcine française en dépend. Soyons TOUS vigilants ! Dès que vous détenez un porc (ou plus), réglementairement, vous devez vous déclarer auprès de l'Etablissement Départemental de l'Elevage : EdE de Bretagne 29 – Antenne du Finistère – 2 Allée Saint-Guérolé – CS 26032 - 29322 QUIMPER CEDEX – Téléphone 02.98.52.49.59.

RESPECTER LES MESURES SANITAIRES SUIVANTES :

- * Déclarer immédiatement tout cas suspect (perte d'appétit, fièvre, abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen) vivant ou mort à votre vétérinaire.
- * Ne nourrissez pas vos porcs avec des résidus non traités ou des déchets de cuisine.
- * N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un autre pays (tout l'est de l'Europe est déjà infecté) et nettoyer et désinfecter tous les outils partagés avec d'autres éleveurs.
- * Empêcher tout visiteur (surtout des chasseurs !) d'être en contact direct ou indirect avec vos porcs si cela n'est pas strictement nécessaire.
- * Et surtout, si votre/vos porc(s) ont accès à l'extérieur ou sont en plein air, vos clôtures doivent être conformes au texte réglementaire résumé dans la fiche de l'IFIP. Ces clôtures doivent éviter tout contact direct ou indirect du/de vos porcs avec les sangliers. **Ces avertissements sont à retrouver, en détails, sur le site du Ministère de l'Agriculture.**

PREFECTURE DU FINISTERE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - Commune de SAINT DERRIEN

Par arrêté préfectoral du 10 février 2021, l'ouverture d'une consultation du public a été prescrite sur la demande d'enregistrement présentée par M. OLLIVIER Christian en vue de l'extension de son élevage de porcs au lieu-dit Kerscao en SAINT DERRIEN. Pendant la durée de la consultation qui se déroulera pendant quatre semaines, du 8 mars 2021 au 4 avril 2021 inclus, le dossier restera déposé à la mairie de SAINT DERRIEN où les tiers intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser directement en préfecture, par écrit ou par voie électronique (courriel: prefdcpat@finistere.gouv.fr). La demande et les pièces de la procédure de consultation sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère : www.finistere.gouv.fr – rubrique Publications - Publications légales - Consultations du public - Elevages. L'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande d'enregistrement est le préfet du Finistère. L'installation en projet pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement sous la rubrique 2102-1 (élevage de porcs) fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié.

Service national universel (SNU)-

Campagne d'inscription des jeunes volontaires

Le service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

LES OBJECTIFS :

- faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et enfin accompagner l'insertion sociale et professionnelle

LES ETAPES CLEFS : 1 – séjour de cohésion - 2 – mission d'intérêt général - 3 – engagement volontaire

Marine nationale

La marine nationale propose aux jeunes citoyens des stages répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer leur permettant une prise de contact avec le milieu militaire et la marine. Notre département dispose de trois centres d'accueil dans les villes de Brest, Morlaix et Quimper.

Expérience solidaire et unique, la préparation militaire a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et aux enjeux de la défense, et tout particulièrement aux missions de la marine nationale par l'intermédiaire d'une formation militaire élémentaire ;

Elle permet en outre de consolider la connaissance de la marine par la nation, en faisant de chaque centre de PMM un foyer de rayonnement, dans la région où il est implanté, par le lien avec les familles et les proches, et la participation à des manifestations publiques à des événements ou des cérémonies militaires.

Ces centres sont également un véritable point d'appui pour toutes informations sur les perspectives professionnelles dans les armées.

Ouvert à compter de l'âge de 16 ans, l'équipe du CIRFA de BREST souhaite pouvoir communiquer ces informations au plus grand nombre par le biais des correspondants défense.

Contact : CIRFA MARINE BREST – 8 bis rue Colbert CC345 – 29200 BREST CEDEX 09 - ☎ 02 98 22 15 31 ou cirfa-marine-brest.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

Groupe Hirondelles et Martinets

PROTEGEONS NOS HIRONDELLES ET NOS MARTINETS !

En 2020, le Groupe « Hirondelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité) lançait un cri d'alerte pour sauver les hirondelles et les martinets, dont la population a chuté en moyenne de 40 % depuis 1989. Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, et dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

- Installer des nids artificiels,
- Poser des planchettes anti-salissures si les fientes causent des gênes,
- Placer des bacs à boue à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut.

Si vous souhaitez les aider, l'accompagnement par des bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux, est nécessaire. Contactez-nous au 07 49 22 17 84 ou adressez-nous un email à gwennili29bzh@gmail.com. Si vous avez la possibilité, vous pouvez nous aider à recenser les nids ; contactez-nous afin de connaître le protocole. N'oublions pas que la réglementation aussi protège ces oiseaux ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés, et ce, toute l'année. La destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement. Le printemps sera bientôt là, réservons un agréable accueil à nos hirondelles et nos martinets qui nous le rendront bien en luttant efficacement contre un grand nombre d'insectes, comme les moustiques. Alors aidons-les à s'installer chez nous, elles nous remercieront !

Secours populaire

Le Secours Populaire est une association habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion, elle rassemble des personnes qui souhaitent faire vivre la Solidarité. Le Secours Populaire est attentif aux problèmes d'exclusions sur le court terme par une solidarité d'urgence basée sur l'écoute, l'alimentaire et le vestiaire. Des bénévoles sont présents au 11 rue Ferdinand de Lesseps à Landivisiau tous les mardis et jeudis de 14h à 16h30. **Contact 09 67 17 05 72**

Etude régional sur les choucas

Une étude sur l'écologie du Choucas des tours menée par l'université de Rennes 1, a démarré en 2020 à l'échelle de la région Bretagne. Cette étude, financée par l'état, a pour objectif d'acquérir des connaissances sur l'écologie du choucas et de comprendre sa dynamique démographique, afin d'améliorer les réponses aux problématiques causées par cette espèce notamment sur les cultures agricoles. Dans ce cadre, deux étudiants réaliseront des prospections dans votre commune entre le 29 mars et le 7 mai 2021. Ces prospections sont statistiques et concerneront 39 communes dans le Finistère, déterminées par les universitaires en fonction de critères scientifiques. Elles consisteront en un passage à pied dans les rues pour comptabiliser et géolocaliser les couples de choucas nichant dans les cheminées des habitations. En fonction du protocole scientifique, une partie seulement de la commune sera inventoriée. Les étudiants n'auront pas besoin d'accéder aux propriétés privées et resteront sur la voie publique. Afin d'accueillir ces deux étudiants si vous avez connaissance de logements disponibles pour une durée d'une semaine sur la période du 29 mars au 7 mai 2021, merci de contacter M. Linder (jean-marc.linder@finistere.gouv.fr ; tél : 02 98 76 59 70 / 06 62 98 72 82).

Vie associative et sportive

LE CHANT DES SYLLABES

A titre exceptionnel, la cotisation 2021 est : Famille : 11€ - Individuel : 9€. Les nouveaux arrivants de la commune bénéficient de la gratuité de la première année d'adhésion. Venez vous réinscrire aux horaires d'ouvertures.

Commerce de Plouneventer

SVI INFORMATIQUE : LES SERVICES QUE JE VOUS PROPOSE :

- * Service dépannage : suppression de virus, récupération de données perdues, changement de disque dur, bug du système d'exploitation, optimisation du système...
- * Vente sur commande : imprimantes professionnelles, ordinateurs sur mesure adaptés à vos besoins, tablettes, écran lcd, clé usb, toner ou cartouche d'imprimante, solutions de stockage Nas...
- * Réparation de smartphone : changement écran, batterie...
- * Solution antivirus : installation sur pc Windows, Android et Mac adaptée aux entreprises
- * Logiciels de sauvegardes

Je propose aussi un forfait d'entretien annuel de votre ordinateur comprenant : un antivirus, un nettoyage de votre ordinateur portable ou fixe aussi bien logiciel que physique, une assistance à distance et sur site (2 heures inclus dans le forfait) pour un tarif de 160 € TTC, 47€ TTC l'heure supplémentaire et au-delà de 4 heures supplémentaires, on passe à 40€ TTC de l'heure. Si vous avez besoin de renseignements ou de conseils, n'hésitez pas à me contacter au 09.84.31.65.85, 06.82.28.75.88 ou par mail : contact@svinformatique.com



Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le samedi 20 mars. Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie